



AGRICULTURE

Contacter la FGTA-FO :

>Marmande Jocelyne
Secrétaire fédérale
Tel. : 01 40 52 86 46
E-mail : jocelyne.marmande@fgta-fo.org

Paris, le 28 octobre 2011

FO réagit à la réforme de la PAC

La Commission européenne a présenté le 12 octobre son projet de réforme de la Politique agricole commune (PAC) pour l'après 2013.

L'EFFAT, syndicat européen de l'alimentation, de l'agriculture et du tourisme, auquel adhère la FGTA-FO, avait formulé trois revendications principales dans cette perspective :

- corrélation entre les paiements de la PAC et le nombre d'emplois sur les exploitations, plutôt qu'avec la taille de l'exploitation comme c'est le cas à l'heure actuelle.
- adoption de mesures pour la formation professionnelle, la qualification et la reconversion des travailleurs.
- adoption de mesures visant à protéger la santé des travailleurs et leur sécurité sur le lieu de travail.

La FGTA-FO est satisfaite que la première de ces revendications ait été prise en compte par la Commission européenne. Il en va de même pour le projet de «paiement vert» destiné à soutenir les exploitations privilégiant la productivité à long terme et la préservation des écosystèmes.

La FGTA-FO regrette que les autres revendications ont été oubliées. Elle fait principalement part de sa déception en ce qui concerne l'absence des questions liées à la sécurité au travail alors même que, selon les chiffres du Ministère du Travail, le secteur agricole connaît des taux de fréquence et de gravité des accidents du travail comparable à celui du bâtiment et des travaux publics avec, dans certaines branches, des valeurs qui y sont deux à trois fois plus élevées.

La FGTA-FO rappelle que le principe d'autosuffisance alimentaire européenne, qui était un des principes fondamentaux lors de la création de la PAC, ait intégralement disparu.

Tous nos communiqués sont consultables depuis la rubrique « Presse » de notre site internet :

www.fgtafo.fr